

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 5 Avril 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 13	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 13

L'an deux mil vingt-quatre et le cinq avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : Agnès NELIAS - Frédérique BARNOUD - Yves BELTRAN - Christian RULLIAT - Fabien CAFFIER - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fabrice FOURDIN - Fanny CHABRAN - Virginie BLUM

Etaient absents : Valérie DEJOUR (pouvoir à Fanny CHABRAN) - Olivier AIGLON (pouvoir à Fabien CAFFIER) - Pierre DURAND (pouvoir à Fabrice FOURDIN) - Guy LHOPITAL (pouvoir à Frédérique BARNOUD)

DATE DE LA CONVOCATION : 29 mars 2024
--

Secrétaire de séance : Virginie BLUM

D/2024-033

Objet de la délibération : Approbation du Compte de gestion de la commune 2023

Madame la Maire fait lecture des montants inscrits au Compte de Gestion 2023. Elle confirme que le Compte Administratif de la Commune et le Compte de Gestion sont conformes.

Le Conseil Municipal,

- Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Par 13 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION :

DECLARE que le Compte de Gestion pour l'exercice 2023, dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part
APPROUVE le Compte de Gestion 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Virginie BLUM Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
-----------------------------	--	---------------------------------	--

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : **19 AVR. 2024**

Publication ou notification du : **19 AVR. 2024**

Publication site internet le : **19 AVR. 2024**

Affichage de la liste des délibérations le : 12/04/2024